

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 23 juillet (23/07/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 juillet, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, Mme Laureen GONZALEZ, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT REPRÉSENTÉE :

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), **Conseillère Municipale**.

Madame MATALA est nommée secrétaire de séance.

10 – 23 juillet 2020

10. Election d'un délégué et son suppléant en charge des questions de défense

Rapporteur : Monsieur PUCHOUAU.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la Circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée – Nation grâce aux actions de proximité,

Vu le courrier de Monsieur le Préfet du 12 juin 2020,

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux,

Considérant qu'il y a lieu de désigner un délégué et son suppléant,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

ARTICLE 1 : de procéder au vote à main levée pour la désignation d'un délégué titulaire et de son suppléant en charge des questions de défense.

Adopté à l'unanimité.

ARTICLE 2 : après appel à candidatures, il est procédé au vote d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

A l'issue des opérations de dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégué titulaire : Se porte candidat : M. Pierre PUCHOUAU.

A obtenu :

M. PUCHOUAU Pierre 27 VOIX

6 abstentions de vote : Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO, VELA

M. Pierre PUCHOUAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué titulaire.

Délégué suppléant : Se porte candidat : M. Frédéric GENRIES.

A obtenu :

M. GENRIES Frédéric 27 VOIX

6 abstentions de vote : Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO, VELA

M. Frédéric GENRIES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué suppléant.

L'élection a donné les résultats ci-après :

A ETE ELU DELEGUE TITULAIRE EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE :

M. PIERRE PUCHOUAU

A ETE ELU DELEGUE SUPPLEANT EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE :

M. FREDERIC GENRIES

Pour copie conforme
Moissac le 24 juillet 2020
Le Maire,


Romain LOPEZ